Un appel solennel des élus socialistes au gouvernement pour résoudre la crise universitaire

III L'opposition demande le retrait des projets de réforme controversés pour permettre aux étudiants de sauver leur année. La conférence des présidents d'université aussi, avec quelques nuances.

Jean-Pierre Sueur, sénateur (PS), Patrick Riehl, vice-président (PS) du conseil régional chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, ainsi que Micheline Prahecq, conseillère régionale (PS), ont lancé, hier, à Orléans, un appel « solennel, urgent et grave » au gouvernement, pour mettre un terme à la crise qui paralyse les universités depuis onze semaines, dont Orléans. Ils demandent le retrait du projet de réforme sur la formation des maîtres, la révision des moyens alloués aux universités, l'abandon du décret sur le statut des enseignants

chercheurs, et l'adoption d'une « attitude positive » vis-à-vis des organismes de recherche.

« La priorité de la région est la reprise des cours. Mais la solution est entre les mains du gouvernement », a déclaré Patrick Riehl. « Il faut poser quelques actes symboliques forts », a ajouté Jean-Pierre Sueur, qui considère qu'un geste significatif de l'État est le seul moyen de permettre aux étudiants d'obtenir leur diplôme.

La conférence des présidents d'université (CPU), qui s'est réunie jeudi, enjoint, elle aussi, le gouvernement de revoir sa copie. Elle a adopté, à l'unanimité, une position, demande non seulement « le report de la mise en place de la réforme de la formation des maîtres », mais aussi le maintien de l'année de formation en alterrémunérée. nance 2010-2011, pour les reçus aux concours en 2010, « sans l'exiqence » d'une deuxième année de master. La CPU juge indispensable de mener « une réflexion approfondie » sur le sujet, au sein d'une commission de concertation, dont les travaux « doivent porter sur la remise à plat de la réforme et non sur un aménagement des dispositions initialement prévues ». Elle par ailleurs, propose, un d'allocation « modèle des moyens alternatif ».

94 postes en trop

Les universitaires en grève, de leur côté, déplorent « l'insuffisance » des concessions effectuées par le gouvernement. Ils considèrent que la réforme de la formation des maîtres va se traduire par « un appauvrissement de la formation disciplinaire et professionnelle » (avec 108 heures de stage en deuxième année au lieu de 300 à l'heure actuelle). Ils dénoncent aussi les nouvelles normes, dites Simpa, de dotation budgétaire des universités : « Ce sys-



HIER À ORLÉANS. Les élus ont tenu une conférence de presse avec les enseignants et les étudiants, à la brasserie de l'Indien, car le président de l'université a refusé de leur ouvrir les portes de l'établissement.

tème fait que l'université d'Orléans est surencadrée : elle a 33 postes d'agents administratifs en trop et 84 postes d'enseignants en trop. »

Les étudiants, pour leur part, s'inquiètent des conséquences

de la grève sur l'octroi des bourses : « Les bourses ne peuvent pas être retirées pour des conditions d'assiduité », a estimé Gwendal Roppars, l'un de leur porteparole.

Jacques Chavanes.